



## **PROCES - VERBAL**

**Cérémonie d'installation et de prestation de serment des nouvelles Autorités  
communales de la Ville de Renens**

**Mardi 28 juin 2016 à 17h00  
À la Salle de Spectacles**



## **1<sup>ère</sup> partie**

**Présidence: Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois**

### **Ordre du jour**

Conformément aux articles 83 à 92 de la loi sur les communes, la cérémonie se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Assermentation des membres du Conseil communal et de la Municipalité
2. Election du/de la Président/e du Conseil communal
3. Election du/de la Secrétaire du Conseil communal

### **Fonctionnement**

Mme Yvette Charlet fonctionne comme secrétaire provisoire.

Mme Dominique Perret ainsi que MM. Vincent Keller, Gérard Duperrex, Philippe Hertig et Daniel Rohrbach sont désignés scrutateurs provisoires.

Membres élus: 80 conseillers

Membres présents: 68 conseillers

Par arrêté du 7 octobre 2015, le Conseil d'Etat a convoqué les assemblées de communes pour le renouvellement des Autorités communales pour la législature couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. Des recours ont été présentés concernant la validité des élections; ils ont été tranchés par décision du Conseil d'Etat du 20 avril 2016, aujourd'hui définitive et exécutoire.

Aucun recours n'a été interjeté au sujet de l'établissement du rôle des électeurs.

Dès lors plus rien ne s'oppose à l'installation du Conseil et de la Municipalité de la Ville de Renens.

### **1. Assermentation des membres du Conseil communal**

Mme La Préfète donne lecture du serment. Les membres du Conseil communal sont appelés individuellement à lever la main droite et à prononcer: «*Je le promets*». La secrétaire procède à l'appel.

Au nom du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, Mme la Préfète déclare que les membres du législatif sont régulièrement installés pour la législature 2016–2021.

## **Assermentation de la Municipalité**

M. le Syndic Jean-François Clément confirme que les membres de l'exécutif ne sont pas concernés par les dispositions des articles 48, 49, 50, 51 et 52 de la loi sur les communes. Mme La Préfète procède à l'assermentation des municipaux et du syndic. Après la lecture du serment, spécifique à la fonction, chacun à l'appel de son nom, lève la main droite et prononce « *je le promets* » :

Au nom du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, Mme la Préfète déclare que les Membres de l'exécutif sont régulièrement installés pour la législature 2016-2021.

### **2. Election du Président du Conseil communal**

Conformément à l'art. 89 de la loi sur les communes, il est procédé à l'élection du président.

La candidature suivante est présentée pour l'élection du Président du Conseil communal

- M. Silvio Torriani

Les présentations sont closes.

Le vote à bulletin secret est demandé.

Mme la Préfète déclare le scrutin ouvert.

#### Résultat de l'élection:

Bulletins délivrés et rentrés	: 68
Bulletins blancs	: 2
Bulletins nuls	: 0
Bulletins valables	: 68
Majorité absolue	: 35

<p><u>M. Silvio Torriani</u> est élu Président du Conseil communal de la Ville de Renens pour l'année 2016-2017 par 65 suffrages</p>
--

Mme La Préfète félicite le Président pour son élection à la fonction de premier citoyen de la commune et l'assure de son soutien si le besoin s'en faisait sentir.

### **3. Election de la Secrétaire du Conseil communal pour une durée de 5 ans**

La candidature suivante est présentée pour l'élection de la Secrétaire du Conseil communal:

- Mme Yvette Charlet

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, Mme la Préfète propose de voter tacitement pour son élection.

Personne ne s'y opposant,

Mme Yvette Charlet est élue Secrétaire du Conseil communal de la Ville de Renens pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

Mme la Préfète félicite la secrétaire pour son élection et l'assure de son soutien si besoin est.

#### Adoption du procès-verbal d'installation

La secrétaire donne lecture du procès-verbal. Ce dernier est mis en discussion; il est adopté à l'unanimité.

La Préfète

  
Anne Marion Freiss

La Secrétaire

  
Yvette Charlet



**INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES  
LEGISLATURE 2016 – 2021**

**COMMUNE DE RENENS  
28 JUIN 2016**

**2<sup>ème</sup> partie**

**Présidence: M. Silvio Torriani, Président du Conseil communal**

Le procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> partie de la cérémonie d'installation des Autorités communales ayant été accepté, Mme la Préfète annonce que les autorités sont maintenant légalement installées. Elle se permet d'apporter les salutations du Conseil d'Etat et, en son nom, de les féliciter de leur élection.

Avant de quitter le perchoir et de céder la parole à M. Silvio Torriani, Mme la Préfète a quelques mots pour les personnes qui quittent la fonction, tant à l'Exécutif qu'au Législatif. Merci à elles de leur engagement au cours des dernières législatures ou de la dernière période concernée.

***Allocation de M. Silvio Torriani, Président***

*Aujourd'hui c'est avec quelques craintes, de l'émotion, que ma voix risque de trahir, et beaucoup de reconnaissance que je tiens à remercier cette Assemblée qui vient de m'élire à sa présidence. Tâche pas facile, mais tâche que je vais essayer d'accomplir avec sérieux, rigueur et enthousiasme comme mon prédécesseur.*

*Cette fonction doit se placer au-dessus des divergences idéologiques qui font la richesse d'une vraie démocratie, afin que les débats et les délibérations de cette Assemblée œuvrent pour le bien de notre Commune et de tous ses citoyens.*

*En nous élisant, les citoyens nous ont fait confiance: il ne faudra jamais oublier cela et donc travailler pour que notre Ville poursuive son développement dynamique, soucieux du vivre ensemble et pour trouver les bons moyens afin que chacun trouve sa place dans un tissu social respectueux des individualités.*

*Il faudra donc assumer les responsabilités qui nous sont données avec engagement, honnêteté et compétence, qualités qui j'en suis sûr sont présentes en nous tous. Mais et surtout, pour que la tâche ne soit pas trop lourde et riche de succès, avec du plaisir!*

*Malgré une conjoncture qui semble s'assombrir, restons confiants en l'avenir. Confiance dans le potentiel de notre Commune, de ses habitantes et habitants. Les défis qui nous attendent sont autant d'occasions de déployer nos capacités d'adaptation, d'innovation et d'anticipation. Nul doute que d'ici 2021 nous aurons, ensemble, renforcé le rayonnement et l'image de notre Ville.*

*C'est dans cet esprit qu'il faut empoigner les projets en cours (la nouvelle gare, le tram, la promotion de la culture, la construction de nouveaux quartiers, l'amélioration des structures*

*pour nos enfants) et penser aux projets futurs pour les structurer et les planifier.*

*Il y a du pain sur la planche, vous n'en doutez pas: l'important c'est de bien pétrir et si possible sans trop se chamailler sur les proportions des ingrédients.*

*Je tiens tout particulièrement à remercier Mme Marianne Huguenin, notre Syndique sortante, après 10 ans d'un travail exceptionnel, reconnu au-dessus des divergences partisans, qui a marqué et marquera notre commune.*

*Je souhaite à la nouvelle Municipalité et à notre nouveau Syndic plein de succès dans leurs tâches et du plaisir à administrer cette commune qui m'a accueilli, jeune étudiant tessinois venu en terre romande pour acquérir l'art médical, il y a 42 ans.*

*Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, soyez les bienvenus, notamment les nouveaux dans cette Assemblée.*

*Un grand merci à ceux qui ont quitté leur siège, mais qui, j'en suis sûr, resteront acteurs dans les destinées de notre Ville.*

*Et toutes mes meilleures pensées aux citoyens qui, là-haut, sur la tribune de cette grande salle ou devant leur poste de télévision, nous font l'honneur de leur présence.*

*Bon travail avec confiance et plaisir!*

#### **4. Election du/de la 1<sup>er</sup> vice-président/e**

Selon la Convention de législature 2016-2021, cette fonction revient au groupe UDC.

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **M. Stéphane Montabert, UDC**

*Monsieur le Président,*

*Selon la Convention de législature et en accord avec votre invitation, le groupe UDC présente pour la 1<sup>ère</sup> vice-présidence M. Gérard Duperrex.*

*M. Gérard Duperrex, ancien président du Conseil, président de la Commission de gestion et pilier émérite de ce Conseil communal, nous paraît la personne la plus appropriée pour remplir cette fonction.*

*Les Renanais qui le connaissent au travers le Rayon de Soleil et de l'AVIVO savent que c'est une personne fiable et sur laquelle chacun peut compter et qui animera avec plaisir les débats de ce Conseil communal.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Les présentations sont closes.

Le vote à bulletin secret ayant été demandé, M. le Président déclare le scrutin ouvert.

#### **Résultat de l'élection:**

Bulletins délivrés et rentrés	: 68
Bulletins blancs	: 15
Bulletins nuls	: 1

Bulletins valables : 67  
Majorité absolue : 34

Ont obtenus des voix:

- M. Stéphane Montabert - 34 voix
- M. Gérard Duperrex - 16 voix
- Mme Carole De Col - 2 voix

M. le Président du Conseil demande à M. Stéphane Montabert s'il accepte son élection?

- **M. Stéphane Montabert, UDC**

*Monsieur le Président,*

*Merci à cette Assemblée de m'avoir choisi, mais si je ne me suis pas présenté comme candidat c'était malheureusement pour de bonnes raisons qui sont à la fois personnelles et professionnelles. Je me retrouve donc dans la situation douloureuse de devoir renoncer en votre confiance et de refuser cette élection.*

M. le Président remercie M. Stéphane Montabert et informe que, face à son refus et du fait que la candidature de M. Gérard Duperrex est toujours valable, un deuxième tour de scrutin doit avoir lieu tout en précisant que c'est la majorité relative qui fera foi, puis déclare le scrutin ouvert.

Résultat de l'élection:

Bulletins délivrés et rentrés : 68  
Bulletins blancs : 16  
Bulletins nuls : 3  
Bulletins valables : 65

Ont obtenus des voix:

- Mme Carole De Col - 35 voix
- M. Gérard Duperrex - 10 voix
- Mme Geneviève Bonzon - 4 voix

M. le Président du Conseil demande à Mme Carole De Col si elle accepte son élection?

- **Mme Carole De Col, UDC**

*Monsieur le Président,*

*Je vous remercie sincèrement pour votre confiance, mais vue mon emploi du temps très chargé et étant une novice en politique, car cela ne fait qu'une année je suis entrée au Conseil communal, par respect pour les anciens parce que je m'occupe de personnes âgées et j'adore M. Gérard Duperrex qui est une personne qui entre sur l'âge, mais qui a un parcours magnifique en politique et je pense qu'il est beaucoup plus apte que moi pour prendre cette fonction.*

M. le Président remercie Mme Carole De Col et annonce que dans une telle situation il faut

accepter que le 1<sup>er</sup> vice-Président élu soit le deuxième dans la liste des voix obtenues, soit M. Gérard Duperrex à qui il demande s'il accepte son élection.

- **M. Gérard Duperrex, UDC**

*Monsieur le Président,*

*Il y a eu du ballottage peut-être vu mon âge d'après certains, mais je suis toujours là après 25 ans de politique. J'accepte mon élection et merci à ceux qui ont voté pour moi et qui m'ont soutenu.*

M. Gérard Duperrex est élu 1<sup>er</sup> vice-Président du Conseil communal de la Ville de Renens pour l'année 2016-2017 avec 10 voix.

M. le Président félicite M. Gérard Duperrex pour son élection.

### **5. Election du/de la 2<sup>ème</sup> vice-président/e**

Selon la Convention de législature 2016-2021, cette fonction revient au groupe PSR.

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, PSR**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*Au nom du Parti socialiste, j'ai l'honneur de vous présenter M. Aso Piroti.*

*M. Aso Piroti est membre du Conseil communal de Renens depuis une législature, c'est-à-dire depuis 2011. Lors de la précédente législature, il a notamment siégé à l'Association de Sécurité Publique en tant que représentant de Renens à la gestion et les finances de ce Conseil intercommunal.*

*Hors de notre Conseil, il a un parcours dans l'enseignement assez impressionnant depuis son arrivée en Suisse en 1989. Je vous épargnerai les détails de son curriculum vitae, de tous ses diplômes acquis allant de son certificat de technicien en automate au Master en sciences. S'il n'est plus à démontrer que M. Aso Piroti est un homme intelligent et cultivé, j'ai envie de souligner sa belle personne. Aso est un homme discret et d'une grande humilité qui le fait être proche des gens, à leur écoute avec une sensibilité particulière pour aborder des sujets délicats.*

*C'est donc avec plaisir et honneur que le Parti socialiste propose d'élire en accord avec la Convention de législature pour le mandat de 2<sup>ème</sup> vice-président de notre Conseil communal pour la législature 2016-2017. Merci.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Les présentations sont closes.

Le vote à bulletin secret ayant été demandé, M. le Président déclare le scrutin ouvert.

Résultat de l'élection:

Bulletins délivrés et rentrés	: 68
Bulletins blancs	: 11
Bulletins nuls	: 0
Bulletins valables	: 68
Majorité absolue	: 35

Ont obtenu des voix:

- M. Aso Piroti – 50 voix
- M. Ali Korkmaz – 4 voix
- Mme Victoria Ravaioli-Thibaud – 1 voix
- M. Gian-Luca Ferrini – 1 voix
- M. Alain De Col – 1 voix

<p>M. Aso Piroti est élu 2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil communal de la Ville de Renens pour l'année 2016-2017, par 50 suffrages.</p>
---

Monsieur le Président félicite M. Aso Piroti pour son élection.

**6. Election du/de la secrétaire suppléant/e**

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, PSR**

*Monsieur le Président,*

*Au nom du Parti socialiste je vous présente Mme Agathe Barreau au poste de Secrétaire suppléante pour notre Conseil communal de la législature 2016-2021.*

*Mme Agathe Barreau est connue de ce Conseil puisqu'elle a déjà travaillé lors de la dernière législature et a clairement prouvé son efficacité et sa disponibilité malgré le fait qu'elle ne soit malheureusement pas là aujourd'hui.*

*Jeune, dynamique, à 28 ans, Agathe fait un doctorat en criminalistique. Depuis 5 ans à Renens, elle s'intéresse à la vie politique de la Ville et désire continuer son mandat avec le même enthousiasme et dévouement.*

*Je vous invite donc à réélire Mme Agathe Barreau comme Secrétaire suppléante pour cette nouvelle législature.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidatures et que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à pourvoir, M. le Président propose de procéder à un vote tacite.

Personne ne s'opposant au vote tacite,

Mme Agathe Barreau est élue Secrétaire suppléante du Conseil communal de la Ville de Renens pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021

Monsieur le Président félicite Mme Agathe Barreau pour son élection.

### **7. Election des scrutateurs**

Selon la Convention de législature 2016-2021 cette fonction revient aux groupes Les Verts et PLR.

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **Mme Nathalie Jaccard, Les Verts**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*J'ai l'honneur de présenter au poste de scrutateur M. Philippe Hertig, fraîchement élu. Il a été longtemps Président de Globe-Livres et met aujourd'hui son temps et son intérêt à la chose publique et c'est tout naturellement qu'il s'est montré intéressé et motivé par le rôle de scrutateur pour l'année 2016-2017. Je vous encourage à soutenir sa candidature. Merci.*

- **Mme Elodie Golaz Grilli, PLR**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*Le groupe PLR présente M. Antonio Bongiorno comme scrutateur. Souhaitant s'impliquer davantage dans notre Conseil, M. Antonio Bongiorno sera parfaitement à son aise dans cette fonction.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidatures et que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à pourvoir, M. le Président propose de procéder à un vote tacite.

Personne ne s'opposant au vote tacite,

MM. Philippe Hertig et Antonio Bongiorno sont élus scrutateurs du Conseil communal de la Ville de Renens pour l'année 2016-2017

Monsieur le Président félicite Messieurs Philippe Hertig et Antonio Bongiorno pour leur élection.

## **8. Election des scrutateurs suppléants**

Selon la Convention de législature 2016-2021, cette fonction revient aux groupes Les Verts et Fourmi rouge.

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **Mme Nathalie Jaccard, Les Verts**

*Monsieur le Président,*

*Madame Irène Frei-Premet est conseillère communale depuis plusieurs années. Elle a déjà officié au sein du Bureau lors de la législature précédente, elle connaît donc bien les rouages et la mécanique du rôle de scrutateur. Elle mettra donc sa motivation et son intérêt au service de cette fonction et je vous invite à soutenir sa candidature. Merci.*

- **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers Collègues,*

*Au nom du groupe Fourmi rouge, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Verena Berseth que j'imagine personne n'ignore dans cette salle, puisque Mme Verena Berseth est conseillère communale depuis quelques décennies et s'investit de manière extrêmement forte, à tous les niveaux de la politique communale, et il fut un temps cantonale. Je n'ai pas besoin non plus de vous dire à quel point elle est formidable avec son humour et son sourire ravageur et donc je vous invite à la soutenir. Je vous remercie.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidatures et que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à repourvoir, M. le Président propose de procéder à un vote tacite.

Personne ne s'opposant au vote tacite,

<p><u>Mmes Verena Berseth et Irène Frei-Premet</u> sont élues scrutatrices suppléantes du Conseil communal de la Ville de Renens pour l'année 2016-2017</p>
---

Monsieur le Président félicite Mesdames Verena Berseth et Irène Frei-Premet pour leur élection.

## **9. Nomination de l'huissier**

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **M. Pascal Golay, PSR**

*Mesdames, Messieurs,*

*Au nom du Conseil, je vous propose de réélire notre actuel huissier, M. François Tabanyi qui a toujours démontré sa parfaite disposition pour cette fonction. Je vous remercie.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidatures et que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à repourvoir, M. le Président propose de procéder à un vote tacite.

Personne ne s'opposant au vote tacite,

M. François Tabanyi est élu huissier du Conseil communal de la Ville de Renens pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021

Monsieur le Président félicite Monsieur François Tabanyi pour son élection.

## **10. Nomination de l'huissier suppléant**

M. le Président ouvre la présentation des candidatures.

- **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**

*Mesdames, Messieurs,*

*Au nom du groupe Fourmi rouge, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Ismail Mendelawi qui est déjà actuellement huissier suppléant à la plus grande satisfaction de tous et donc je vous invite à soutenir sa candidature. Merci.*

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée afin de savoir s'il y a d'autres candidatures.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres candidatures et que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à repourvoir, M. le Président propose de procéder à un vote tacite.

Personne ne s'opposant au vote tacite,

M. Ismail Mendelawi est élu huissier suppléant du Conseil communal de la Ville de Renens pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021

Monsieur le Président félicite Monsieur Ismail Mendelawi pour son élection.

## **11. Nomination des commissions et délégations suivantes:**

### Commissions permanentes:

○ *Commission de gestion (13 membres)*

PSR

- Mme Maria Correia
- M. Oumar Niang
- M. Robert Mulopo

PLR

- Mme Elodie Golaz Grilli
- Mme Dominique Perret
- M. Florian Gruber

Fourmi rouge

- M. Byron Allauca
- M. Johnson Bastidas
- M. Simon Favre

Les Verts

- Mme Nathalie Jaccard
- M. Philippe Hertig

UDC

- M. Gérard Duperrex
- M. Alain De Col

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites.*

*Selon la Convention de législature, la présidence pour 2016-2017 revient au groupe les Verts - Mme Nathalie Jaccard.*

○ *Commission des finances (13 membres)*

PSR

- M. Gian-Luca Ferrini
- M. Eugène Roscigno
- M. François Delaquais

PLR

- M. Pascal Golay
- M. Gökan Savci
- M. Vito Vita

Fourmi rouge

- Mme Nicole Haas-Torriani
- M. Vincent Keller
- M. Reza Safaï

-

Les Verts

- M. Jonas Kocher
- M. Fatmir Sadiku

UDC

- Mme Geneviève Bonzon
- M. Dylan Montefusco

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites.*

*Selon la Convention de législature, la présidence pour 2016-2017 revient au groupe PLR - M. Pascal Golay.*

- *Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (13 membres)*

PSR

- Mme Arabella Droz
- M. Laurent Voisard
- M. Jean-Marc Cudrig

PLR

- M. Anton Chatelan
- M. Francesco Munafo
- M. Antonio Bongiorno

Fourmi rouge

- M. Jean-Baptiste Blanc
- M. Simon Favre
- M. Jean-Pierre Leyvraz

Les Verts

- Mme Sylvie Ramel
- Mme Anne Cherbuin

UDC

- M. Alain De Col
- M. Gérard Duperrex

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites.*

*Selon la Convention de législature, la présidence pour 2016-2017 revient au groupe PSR - Mme Arabella Droz.*

- *Commission régionale et intercommunale (13 membres au minimum)*

PSR

- Mme Arabella Droz
- Mme Victoria Ravaioli-Thibaud
- Mme Milika Maksimovic

- M. Daniel Rohrbach
- M. Richard Neal
- M. Jean-Marc Cudrig
- M. François Delaquis

PLR

- Mme Elodie Joliat
- Mme Vanessa Denti
- M. Walter Siegrist
- M. Anton Chatelan

Fourmi rouge

- Mme Martha Bejarano
- Mme Nicole Divorne
- Mme Suzanne Sisto-Zoller
- M. Ali Kiliç

Les Verts

- M. Maximilien Anhorn
- Mme Armelle Saunier

UDC

- M. Stéphane Montabert
- M. Gérard Duperrex

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites.*

*Selon la Convention de législature, la présidence pour 2016-2017 revient au groupe UDC - M. Stéphane Montabert.*

*Monsieur le Président précise que seuls 13 membres de la CRI ont droit de vote, lequel sera selon la force des différents groupes.*

○ *Commission des pétitions (8 membres)*

PSR

- M. Richard Neal
- M. Gabriel Maillard

PLR

- Mm Elodie Golaz Grilli
- Mme Sandra Martinelli

Fourmi rouge

- Mme Ellen-Mary Dreier
- Mme Suzanne Sisto-Zoller

Les Verts

- Mme Anne Cherbuin

UDC

- Mme Antoinette Zosi

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites. Cette commission s'organise à l'interne pour la présidence.*

- *Commission de recours en matière d'impôts (5 membres)*

PSR

- *M. Eugène Roscigno*

PLR

- *M. Gökan Savci*

Fourmi rouge

- *Mme Suzanne Sisto-Zoller*

Les Verts

- *M. Jonas Kocher*

UDC

- *Mme Carole De Col*

*Ayant autant de candidats que de sièges à repourvoir, ces nominations sont tacites. Cette commission s'organise à l'interne pour la présidence.*

Délégations intercommunales

- *Conseil intercommunal de l'association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" (9 délégués)*

PSR

- *Mme Victoria Ravaioli-Thibaud*
- *Mme Milika Maksimovic*
- *M. François Delaquis*

PLR

- *Mme Vanessa Denti*
- *Mme Elodie Joliat*

Fourmi rouge

- *Mme Suzanne Sisto-Zoller*
- *M. Ali Kiliç*

Les Verts

- *M. Maximilien Anhorn*

UDC

- *M. Gérard Duperrex*

- *Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (3 délégués + 1 suppléant)*

PSR

- *M. Oumar Niang*

Les Verts

- *Mme Armelle Saunier*

UDC

- *M. Stéphane Montabert*

PLR

- *Mme Vanessa Denti (suppléante)*

- *Assemblée régionale de l'Organisation régionale de la protection civile (ORPC) de Lausanne-Ouest (9 délégués)*

PSR

- *M. Daniel Rohrbach*
- *M. Richard Neal*
- *M. Jean-Marc Cudrig*

PLR

- *M. Walter Siegrist*
- *M. Anton Chatelan*

Fourmi rouge

- *Mme Martha Bejarano*
- *Mme Nicole Divorne*

Les Verts

- *Mme Armelle Saunier*

UDC

- *M. Gérard Duperrex*

- *Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois – ARASOL (4 délégués)*

Fourmi rouge

- *Mme Martha Bejarano*

PSR

- *Mme Arabella Droz*

PLR

- *Mme Elodie Joliat*

UDC

- *M. Stéphane Montabert*

- *Groupe de concertation politique sur le Plan directeur intercommunal de l'Ouest - Pdi (5 membres + 5 suppléants)*

PSR

- *M. Michele Scala*
- *M. Robert Mulopo (Suppléant)*

PLR

- *M. Eric Aeschlimann*
- *M. Antonio Lepore (Suppléant)*

Fourmi rouge

- *Mme Verena Berseth*
- *M. Byron Allauca (Suppléant)*

Les Verts

- *Mme Sylvie Ramel*
- *Mme Anne Cherbuin (Suppléante)*

UDC

- *M. Gérard Duperrex*
- *M. Stéphane Montabert (Suppléant)*

## **12. Allocution de M. le Syndic Jean-François Clément**

*Madame la Préfète,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec beaucoup d'émotion, une pleine conscience des enjeux que je prends la parole devant vous en qualité de Syndic assermenté.*

*Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, toutes et tous, pour votre élection, votre intérêt et votre engagement pour la chose publique.*

*Vivre dans un pays démocratique est une chance inestimable. La Suisse se présente comme un modèle dans ce domaine. Sa constitution garantit une protection étendue des libertés individuelles, et permet à chacun-e de donner régulièrement son avis sur la conduite des affaires. Les citoyens y jouent donc un rôle essentiel.*

*Participer aux institutions qui façonnent notre société, c'est se donner les moyens d'en influencer le développement. C'est ce que vous avez choisi de faire en acceptant un mandat de conseiller-ère communale.*

*Ce conseil communal présente le profil suivant: 28 femmes – 52 hommes. 67 personnes ont un passeport suisse, 13 sont de nationalités étrangères. Notre nouveau législatif affiche également une belle représentativité des différentes classes d'âge de notre population, alliant jeunesse et expérience.*

*Ce qui est remarquable aussi, c'est que dans le travail au quotidien, dans les séances du conseil communal, dans les séances de commission, ces différents profils se rejoignent toutes*

*derrière un engagement, une motivation et une volonté commune de contribuer au vivre ensemble à Renens. Et c'est ceci qui est « important » pour la population de Renens.*

*Ainsi, une nouvelle législature débute, pour une durée de 5 ans, dans une configuration quelque peu remaniée. Lors de notre dernier Conseil, nous avons fait nos adieux à des conseillers-ères municipaux et communaux qui se sont particulièrement engagés pour le développement de notre Ville et qui ont marqué la législature qui se terminera officiellement le 30 juin. M. le Président l'a aussi évoqué dans son allocution et ce prochain samedi une fête sur la Place du Marché sera dédiée à ma prédécesseur, Mme Marianne Huguenin.*

*La ville de Renens a profondément changé ces 10 dernières années. Le bilan de la dernière législature est très positif. Le développement de la Ville, au niveau des infrastructures et des prestations, est remarquable. Parmi quelques réalisations récentes, permettez-moi de citer le collège du Censuy. D'importants chantiers sont en cours tels que la rénovation de la gare, la rénovation du passage inférieur du Léman, ainsi que la rénovation du bâtiment du centre technique communal. Sans oublier qu'un gymnase ouvrira ses portes à la rentrée scolaire.*

*Nous accueillerons aussi de nouveaux habitants, d'abord dans le quartier de la Croisée et ensuite dans celui des Entrepôts. Ceux-ci devront être accueillis, puis ils participeront activement aux sociétés locales, suggéreront de nouvelles activités et développeront encore la vie communautaire, associative, culturelle et sportive.*

*Enfin, des projets majeurs ont été votés, avec enthousiasme et volonté, lors du dernier conseil. Il s'agit du tram et du plan de quartier de Malley.*

*La Ville bouge. Le slogan « Renens en mouvement » est particulièrement pertinent et plus que jamais d'actualité.*

*Dans ce contexte, nous devons relever de nombreux défis. J'en citerai 7 qui me paraissent des plus emblématiques.*

### **Premièrement – Réaliser les projets en cours**

*J'ai nommé les principaux : la rénovation du passage inférieur du Léman, la rénovation de la gare et arrivée du tram. Nous nous sommes engagés et ceux-ci sont conséquents*

*Il faudra également collaborer à la réalisation de projets majeurs en partenariat: je pense notamment au CIGM, auquel nous sommes associés avec les villes de Prilly et de Lausanne.*

### **Deuxièmement – Accompagner les projets, pour plus de qualité et des nuisances contenues**

*La réalisation de chantiers aussi conséquents aura des répercussions sur le quotidien des habitants, des commerces et des entreprises. Des mesures d'accompagnement seront indispensables pour en atténuer les incontournables nuisances.*

*Des démarches participatives devront aussi être imaginées de manière à associer la population pour les éléments qui la concerne de manière directe, tels le quartier de la Savonnerie.*

### **Troisièmement – Veiller au mieux-être de l'ensemble de la population – n'oublier personne**

*Des ressources importantes seront consacrées au financement des «grands chantiers».*

*Renens devra dès lors recourir à ses recettes historiques: engagement citoyen et créativité. Toutes les ressources citoyennes devront être mobilisées, renforcées. Toutes les personnes engagées pour la collectivité de manière bénévole, au travers de sociétés et de clubs*

*notamment, seront encouragées, car elles favorisent une vie culturelle, associative, sportive, riche et de qualité.*

*Notre engagement n'a de sens que si la population se sent concernée, intégrée.*

### **Quatrièmement – Respecter nos ressources financières rares**

*Lors des deux dernières législatures, les investissements ont été conséquents: 78 millions pour la période 2006-2011 et 49 millions pour la période 2011-2016, soit un total de 127 millions de francs. La marge d'autofinancement a été de 74 %.*

*Ce résultat a été rendu possible grâce à de nouvelles sources de revenus: révision de la péréquation, introduction du droit d'usage du sol, nouvelles modalités de financement des déchets et quelques recettes extraordinaires.*

*Nous pouvons être fiers-ères des résultats obtenus, du courage politique du législatif et de l'exécutif, qui a donné un véritable élan à notre Ville.*

*Pour cette nouvelle législature, le plan des investissements fait état d'engagements à hauteur de 50 millions: rénovation de la gare, chantiers en lien avec l'arrivée du tram, Malley- investissements techniques et infrastructures communautaires-, passage inférieur du Léman (PIL), et ce, avant même que le nouveau Conseil n'ait siégé.*

*La marge d'autofinancement, je l'ai dit, et je le répète, doit impérativement être positive et «idéalement» à hauteur de plusieurs millions. De nouveaux revenus devront impérativement être trouvés pour assurer nos engagements, puisque de nouvelles charges sont déjà programmées: subvention pour le Centre Sportif de Malley, subvention au TKM, aux écoles de musique, aux logements subventionnés de la Croisée. Autant de projets nécessaires, positifs, qui amélioreront l'offre à la population de Renens.*

*Le phasage des projets, la priorisation des actions et de leurs développements seront constamment au premier plan de nos préoccupations pour rester maître de notre destin et de nos finances.*

*Composer avec des ressources financières rares sera décisif.*

### **Cinquièmement – collaborer – Travailler en intelligence collective**

*Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU disait: La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.*

*Il est en effet préférable, pour soi comme pour les autres, de se faire mutuellement confiance et de coopérer, car la coopération est un facteur de solidarité et de prospérité.*

*Les champs de coopération sont multiples: au sein de ce conseil d'abord, et des diverses commissions constituées ce soir. Au plan intercommunal évidemment, et je pense à la PolOuest, au SDIS, à l'APREMADOL, à SIE, TVT, au SDOL, au PALM, etc. et aux collaborations au-delà des frontières communales qui rendent possible des projets majeurs comme le Tram et Malley.*

*Chef-lieu de district nous avons un rôle moteur, et de modèle, à jouer auprès des 7 autres communes de l'Ouest. Lausanne, bien évidemment, reste un partenaire de premier plan. Canton et Confédération seront aussi des partenaires privilégiés.*

*Cet idéal de partenariat, ce travail en intelligence collective ne s'arrête pas là. L'exemple des Ateliers de la Ville est emblématique. Une collaboration entre la Ville et le CACIB a permis*

*l'accueil de structures telles que UniverCité et le Masschallenge. Toutes deux promeuvent la coopération et sont des emblèmes pour notre Ville.*

*D'une manière plus large, un partenariat avec le tissu entrepreneurial de la Ville est également indispensable, que cela concerne les Sociétés implantées, les sociétés attendues, les sociétés prospectées.*

*Enfin, un lien fort sera maintenu avec les sociétés coopératives que sont la SCHR et SI Pierrettes SA, partenaires privilégiés avec lesquelles des projets seront à réaliser.*

### **Sixièmement – Agir dans le respect du développement durable**

*Il s'agit de prendre en compte à l'échelle locale les aspects sociaux, économiques et environnementaux de chaque projet. De répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.*

*Participer à l'indispensable transition énergétique, à la fois contraignante et prometteuse. Passer d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société plus sobre, plus écologique.*

*Des actions ont déjà été entreprises pour tendre vers cet objectif: CadOuest et la bourse solaire en sont deux exemples. Nos actions doivent impérativement être empreintes de cette volonté.*

### **Septièmement et pour terminer – Agir en conformité avec notre mandat**

*La population nous a élu dans la configuration de ce soir, et nous a donné sa confiance pour assumer un mandat politique, pour contribuer au vivre ensemble, et développer les infrastructures et les prestations pour tous et toutes.*

*De manière succincte pour œuvrer au développement de cette Ville que nous aimons et dont nous sommes fiers, et pour prolonger les développements réalisés lors des précédentes législatures.*

*Dans ce cadre, en qualité de conseiller communal ou municipal, nous venons de prêter un serment fort. Nous nous engageons notamment à **toujours avoir la vérité et la justice devant les yeux.***

*Je vous invite, à respecter pleinement le serment que nous venons de prononcer. Je souhaite que nous puissions bénéficier de vrais débats, de confrontations bienveillantes et respectueuses. Du débat d'idées et de valeurs de partenaires forts émergent les meilleures solutions concertées.*

*Enfin je souhaite accorder une pensée et mes remerciements aux collaborateurs de l'administration communale qui participent à la réalisation de nombreuses prestations, accompagnent les projets.*

*Enfin, de la qualité de nos débats, de nos projets et de nos actions dépendra la confiance de la population et des électeurs.*

*Comme l'a dit Albert Einstein : «on n'est intelligent qu'à plusieurs»*

*Et je me réjouis de collaborer avec vous au développement de notre cité.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

### **13. Allocution de Mme la Préfète Anne Marion Freiss**

*Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Invités,  
Mesdames et Messieurs,*

*C'est pour moi un honneur de procéder aujourd'hui à l'installation des autorités de la Ville de Renens pour la législature 2016-2021; au nom du Conseil d'Etat et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier pour votre engagement.*

*Votre tâche est exigeante, elle nécessite de plus en plus de temps, de disponibilité et de connaissances et elle n'est malheureusement pas toujours reconnue à sa juste valeur par le citoyen.*

*Allier activité professionnelle, vie familiale, vie personnelle avec un mandat public demande un certain sens de l'équilibre, voire un sens certain de l'équilibrisme.*

*La population de votre Commune a de la chance de pouvoir compter sur des autorités législatives et exécutives qui ont choisi de se mettre au service de la collectivité publique.*

*Par le serment prononcé aujourd'hui, chacune et chacun d'entre vous, doit être conscient qu'il porte une responsabilité.*

*Responsabilité de mener à bien son mandat, avec le souci d'être digne de l'électorat qui a désigné ses autorités en ayant la certitude d'avoir fait le bon choix dans l'intérêt public et général.*

*Abordez votre mission avec calme, dignité et en gardant votre identité. Il vous faudra du courage, de l'ambition aussi, avec comme objectif le bien-être de la population de votre Commune dans son ensemble.*

*Vous le savez mieux que moi, ils ont été évoqués par M. Jean-François Clément, de gros enjeux et défis se présentent à l'horizon.*

*Vous allez devoir analyser la situation, prévoir l'avenir, mais sans boule de cristal, prendre des décisions qui ne seront pas toujours du goût de tous, sans oublier que même si vous défendez les intérêts de votre Commune, vous appartenez à une région, un district, un canton, un pays.*

*Mesdames et Messieurs, merci d'avoir accepté, aujourd'hui, ce mandat public et surtout la responsabilité qu'il représente à l'égard des citoyens de votre Commune. Les défis sont de taille, mais je suis convaincue que vous saurez les relever en gardant à l'esprit que si la charge est lourde, elle apporte beaucoup de satisfaction.*

*Naturellement, la collaboration entre les autorités législatives et exécutives est indispensable, même s'il y a parfois un peu de friture sur la ligne. Cette collaboration est également essentielle au bon fonctionnement des institutions intercommunales auxquelles vous avez délégué une mission publique, même si, là aussi, et contrairement à l'image d'aujourd'hui, la météo n'est pas toujours au beau fixe.*

*Mesdames et Messieurs, il est temps que je m'arrête...*

*Je vous remercie infiniment de votre attention.*

**14. Clôture de la cérémonie d'assermentation par M. le Président du Conseil**

*Monsieur le Président remercie Madame la Préfète pour ses paroles et annonce que la Cérémonie d'installation communale touche à sa fin. Il tient à remercier du fond du cœur les personnes qui l'ont aidée et guidée pour préparer ce moment protocolaire et solennel.*

*Il adresse également toute sa reconnaissance et son estime à la Fanfare la Clef d'Argent, toujours présente lors des grands événements de notre Commune avec des excellentes prestations. Merci à son Directeur ainsi qu'à tous les musiciens.*

**15. Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président du Conseil communal**

*M. Silvio Torriani, président du Conseil communal pour 2016-2017 reçoit des mains de M. Pascal Golay, président du Conseil communal 2015-2016, le sceau du Conseil communal, la cloche du Conseil ainsi que la clé du carnotzet communal.*

**16. Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président de la Confrérie**

*M. Pascal Golay, président du Conseil communal 2015-2016, reçoit des mains de M. Michele Scala, actuel président de la Confrérie des anciens présidents, un diplôme attestant de sa nomination à la Confrérie des Anciens Président du Conseil communal de Renens ainsi que la Clé de la Ville.*

*M. Pascal Golay devient à son tour « Compère-Président pour l'année 2016-2017.*



*Mme la Préfète, les membres du Conseil communal, la Municipalité, ainsi que les membres de la Confrérie des anciens président(e)s du Conseil communal de Renens et le public sont invités à se rendre sur l'esplanade de la Salle de spectacles pour partager un moment de convivialité.*

*M. le Président clôt cette cérémonie d'installation des autorités communales de Renens donnant rendez-vous au prochain conseil, qui aura lieu le jeudi 15 septembre 2016 à 20h00.*

Le Président

La Secrétaire

Silvio Torriani

Yvette Charlet